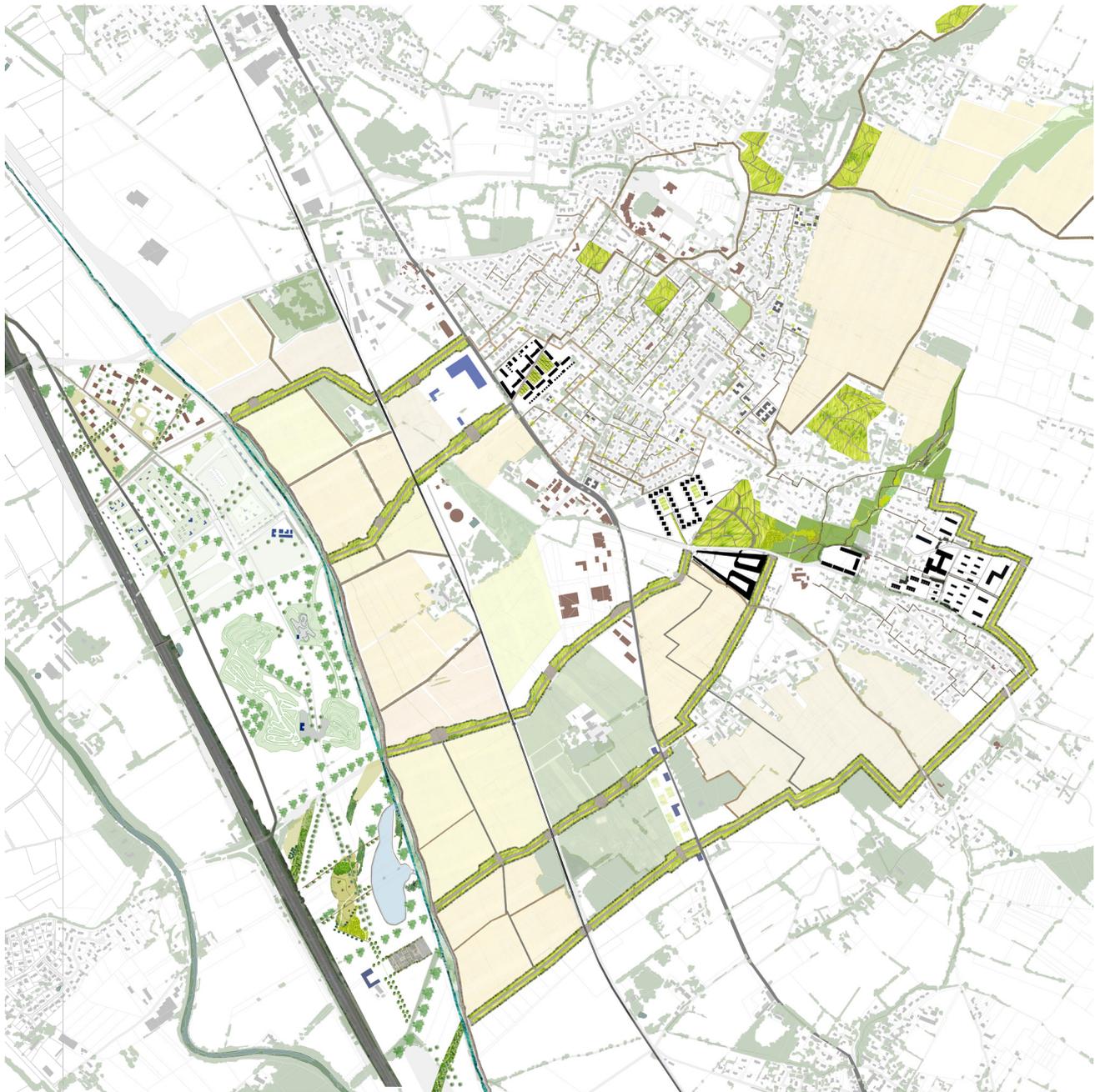


NOTICE EXPLICATIVE

PROJET URBAIN

situé entre Escalquens et Belberaud

REVALLEORISATION DE L'HERS



Notice explicative Projet urbain

1. Contexte

Le projet se situe dans la Vallée du Lauragais au Sud Est de Toulouse. Notre site englobe les communes d'Escalquens et de Belberaud. L'une et l'autre se trouvent dans un rayon d'environ 15 kilomètres de Toulouse. Ces cinquante dernières années, elles n'ont cessé de croître tant sur un plan démographique qu'économique.

Escalquens, petite bourgade de près de 6000 habitants, encore à la campagne mais déjà à la ville, s'étend dans un vaste massif de collines. Diffus ou divisé en hameaux, l'habitat est essentiellement constitué de pavillons. Même si la majorité des habitants vont travailler chaque jour à Toulouse ou dans le vivier d'entreprises de Labège Innopole, certaines sociétés sont cependant implantées dans le secteur proche. Escalquens était et reste une commune très rurale avec d'importantes fermes. C'est dans les années 1950 que le remembrement a permis aux propriétaires de disposer de grands lopins de terre, aménagés ensuite en lotissements. Une gare est située à l'entrée d'Escalquens améliorant les déplacements des Escalquinois vers Toulouse et ses environs.

En ce qui concerne Belberaud, elle se situe à environ à 2km au Sud Est d'Escalquens. Sur la commune, 10 agriculteurs cultivent encore 70% des terres, lui conférant un caractère plus rural encore qu'Escalquens. Le village est éclaté entre l'Eglise à l'Est, l'école à l'Ouest, et la Mairie au Nord. Il se regroupe cependant autour d'infrastructures publiques comme l'école et des équipements sportifs. Malgré un développement économique, Belberaud accueille quelques activités artisanales et commerciales.

Lorsque nous nous sommes rendus sur le site, quatre éléments principaux nous ont paru caractéristiques du paysage. Le premier est le Canal du Midi, dont le caractère patrimonial et historique ancre sa présence dans le territoire. Il est aujourd'hui vecteur d'activités de loisirs et permet le déplacement de divers modes de transports doux.

Le second est l'autoroute A61 en direction de Narbonne. Cet axe est très fréquenté en période estivale et marque une véritable rupture dans le territoire, telle une frontière entre les deux vallées. Son franchissement se fait actuellement au niveau d'Escalquens, Belberaud et Montlaur et cible essentiellement le transport automobile. Pour différentes raisons, sa topographie se caractérise par une hauteur importante qui accentue encore davantage la limite qu'elle définit.

L'Hers constitue le troisième élément important qui caractérise ce paysage. A l'inverse du Canal du Midi, il a été délaissé et cantonné à un rôle de «collecteur d'eau» en cas d'inondations. En conséquence, ses abords ne sont ni accessibles ni praticables. Ses berges n'étant pas aménagées, il sillonne à travers les champs du Lauragais.

Enfin, la voie ferrée marque une seconde rupture du territoire. Elle se justifie par son utilisation au quotidien par les habitants du secteur qui se rendent à Toulouse pour travailler. Ses abords sont interdits et donc non accessibles mais ce moyen de transport demeure un symbole.



2. Enjeux

Suite à la visite du site nous nous sommes penchées sur son histoire. Les différentes cartes historiques nous ont permis de comprendre l'évolution du territoire. Ainsi, notre première démarche a consisté à confronter le passé au présent. Ce travail a mis en évidence des axes forts, qui pour certains, avaient disparus et que nous souhaitons réinvestir.

Dans un premier temps cette démarche a concerné le réseau hydrographique.



Dans un second temps, elle s'est portée sur le réseau viaire qui était beaucoup plus dense et non hiérarchisé au XIX^{ème} siècle. Nous avons souhaité reprendre certains tracés et les requalifier.



L'Hers s'est très vite positionné comme ligne directrice de notre projet urbain. C'est ainsi que l'enjeu moteur de l'ensemble du projet a été de lui redonner vie. En effet, actuellement l'Hers est délaissé, ses berges ne sont pas travaillées et il n'est pas accessible. Notre volonté était de lui redonner une place définie au sein de ce territoire. Nous avons souhaité développer un réseau de déplacement (modes de transport doux essentiellement) et faciliter l'accès aux quatre axes majeurs vus précédemment. Ce maillage de transports permettrait de désengorger la départementale D16 tout en créant de nouveaux cheminements.

Dans cette même logique, il est question d'apporter de nouveaux centres d'activités pour redynamiser le secteur sur un plan social et économique et privilégier la proximité.

Un enjeu primordial est également de densifier Belberaud et Escalquens suite à l'étalement urbain des dernières années. Cette densification doit être contrôlée pour éviter que les deux villes ne fusionnent et ainsi redonner de véritables centralités à ces communes, en particulier à Belberaud actuellement éclatée et sans réelle centralité.

La préservation des terres agricoles reste une priorité. Cependant, nous souhaitons diversifier cette agriculture qui est aujourd'hui essentiellement céréalière et industrialisée. Notre projet urbain encourage la participation de chacun, pour rassembler et échanger dans une logique d'unité entre les habitants eux-mêmes et leur territoire.

La vie en communauté sera donc vecteur de ces valeurs essentielles à notre démarche, à l'heure où l'individualité prime souvent.

3. Intentions

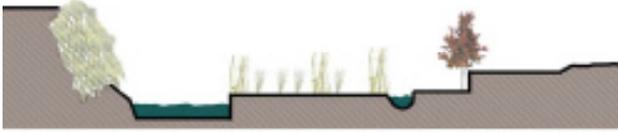
Nous avons conservé l'idée initiale que quatre axes tramaient le paysage. Nous avons établi notre propre trame en les prenant comme références :

- Intervalle entre autoroute et Hers : Zone d'échange avec multiples activités reliées à l'autoroute
- Intervalle entre Hers et voie ferrée : Zone agricole préservée, accessible et non constructible
- Intervalle entre voie ferrée et D16 : Zone d'activités industrielles, commerciales et équipements
- Intervalle entre D16 et existant : Zone intermédiaire entre parc agricole et habitations

Nous avons conscience que ce projet urbain s'établit sur une durée définie et échelonnée selon différentes étapes dont la dernière reste l'inconnu.

L'Hers

- Elargissement du lit de la rivière
- Création de noues pour limiter les inondations
- Création de puits pour irriguer les jardins
- Création de différentes promenades le long de l'Hers avec différents modes de déplacements doux (vélo, piéton)
- Création de franchissements vers la Zone d'échange



Les Promenades

- Liaisons entre Communes et Hers
- Liaisons entre Intervalles thématiques
- Différentes spécificités selon la promenade
- Jardins partagés en bordure
- Répartition d'un jardin de 200m²/nouvelle famille et/ou anciens résidents
- Déplacements doux
- Découverte ou redécouverte du territoire par son parcours



Préserver l'agriculture locale

- Conserver certaines cultures céréalières existantes
- Diversifier l'agriculture locale en y apportant une agriculture maraîchère
- Redéfinir des parcelles plus petites
- Encourager les habitants à consommer local
- Donner l'opportunité aux habitants d'avoir leur propre parcelle pendant quelques années
- Redonner accès à ces territoires jusque là coupés de ses habitants et ainsi les revaloriser



Un nouveau réseau de transport

- Créer des liens entre les communes et le parc agricole, des communes à l'Hers et plus loin à la Zone d'échange
- Diversifier les modes de transport
- Mettre en place un réseau de modes de transports doux en lien direct avec les zones de logement
- Donner une spécificité à chaque réseau (tracteur, équestre, TAD, etc)
- Créer de nouveaux cheminements dans l'existant en prolongement des promenades (chemins buissonniers, équestre)
- Requalifier la voie ferrée en mettant en place un système d'arrêts à la demande sur la traversée du parc agricole
- Traiter et redéfinir les abords de la voie ferrée



Les jardins

- Redonner une place primordiale aux jardins
- Attribuer un jardin par nouvelle famille et/ou ancien habitant
- Qualifier spécifiquement ces jardins pour leur attribuer une fonction précise (jardins partagés, communaux, expérimentaux, etc)
- Donner une vraie dimension à la découverte du jardinage et à l'agriculture maraîchère par l'implantation d'une pépinière
- Valoriser les productions issues de ces jardins par la création d'un foyer rural et la vente des produits dans la



Zone d'échange

- Créer de nouveaux jardins partagés entre deux parcelles existantes pour encourager les échanges de voisinage



La Zone d'échange

- Requalifier l'intervalle entre Hers et l'autoroute
- Créer une zone dynamique en terme d'activités, complémentaire avec le Parc Agricole sur l'autre rive de l'Hers
- Définir des zones dans la Zone : restauration, Parcs, Moto-cross, Equipements culturels
- Lier chacune de ces activités avec une promenade
- Faciliter l'accès à cette Zone depuis l'Autoroute
- Conserver une zone motorisée et qui permette d'accéder au Parc agricole



3 nouvelles Zones de logement

- Positionner ces zones au carrefour d'axes majeurs
- Limiter l'étalement urbain des années passées
- Densifier des zones cibles en lien avec le Parc agricole
- Développer des activités et équipements sur ces mêmes zones
- Encourager le développement du lien entre l'habitant et son territoire
- Valoriser les productions locales par des commerces de proximité
- Maintenir une part non définie pour le développement futur des communes

Ce projet urbain s'attache à développer différents axes que nous avons jugé intéressants. Cependant, sa mise en place sur le territoire nécessiterait de suivre une certaine chronologie. Tout d'abord il serait question de réaliser un décaissement très important en parallèle de l'Hers de façon à élargir le lit et à rendre ses abords praticables et agréables. Ainsi une grande quantité de terre serait récupérée. Nous envisageons alors de la réemployer en créant une usine de fabrication de briques à proximité de la voie ferrée. Les briques pourraient être acheminées par le biais du réseau ferroviaire dans d'autres endroits mais également utilisées sur le territoire, notamment dans la construction des nouveaux logements.

La création des promenades pourrait alors débuter. Cette création se ferait chronologiquement du Nord au Sud en parallèle de la création des zones de logement en lien direct avec ces promenades. Simultanément, les activités et équipements de proximité pourraient se mettre en place ainsi que la Zone d'échange sur la rive gauche de l'Hers.

Ce parc agricole que nous imaginons s'articule autour de différents pôles dont l'objectif premier est de dynamiser le territoire. Cette nouvelle dynamique se traduit essentiellement par le développement des échanges entre habitants, anciens et nouveaux, entre eux mais également avec un paysage rural aux qualités multiples.

L'agriculture est fondatrice de ces espaces et demande aujourd'hui à être remise en question. Elle doit être envisagée comme atout et attrait. Sa revalorisation et son adaptation aux besoins actuels semblent indispensables. Notre projet lui redonne une dimension humaine ainsi qu'une échelle locale.

